

MAISON DE PAROISSE D'EPALINGES

Horaires et tarifs de location

L'horaire doit comprendre le temps nécessaire à vos préparatifs et rangements/nettoyage.

Pour les locations se terminant à 24h00, le nettoyage et la remise en état des lieux sont autorisés jusqu'à 01h00.

Dès la signature du bulletin de réservation, un montant de Frs. 40.-- pour frais administratifs est dû dans tous les cas.

En cas d'annulation demandée moins de 20 jours avant la date réservée, le montant de la location, hormis la caution, ne sera pas remboursé (sauf exception de la clause spéciale Covid-19 ci-après).

Grande salle *Mamré*, surface 95 m², et cuisine

Horaire	Tarif loc.	Caution	Tarif total
08h00 - 13h00 *	Frs. 165.--	Frs. 100.--	Frs. 265.--
13h00 - 19h00 *	Frs. 165.--	Frs. 100.--	Frs. 265.--
19h00 - 24h00 *	Frs. 165.--	Frs. 200.--	Frs. 365.--
08h00 - 19h00	Frs. 250.--	Frs. 200.--	Frs. 450.--
13h00 - 24h00	Frs. 250.--	Frs. 200.--	Frs. 450.--
08h00 - 24h00	Frs. 325.--	Frs. 200.--	Frs. 525.--

* tranches-horaire pas utilisables les samedis, dimanches et jours fériés

Petite salle *Béthel*, au rez inférieur, surface 44 m², sans cuisine, (uniquement pour assemblées ou réunions)

Horaire	Tarif loc.
08h00 - 13h00	Frs. 70.--
13h00 - 19h00	Frs. 70.--
19h00 - 24h00	Frs. 70.--
08h00 - 19h00	Frs. 120.--
13h00 - 24h00	Frs. 120.--
08h00 - 24h00	Frs. 170.--

COVID-19

L'attention du locataire est expressément attirée sur le fait qu'il lui appartient de respecter et faire respecter les directives sanitaires en vigueur au moment de l'utilisation des salles (surfaces indiquées). En cas d'annulation de la location, le prix ne sera remboursé que si une impossibilité d'utiliser la salle est imposée par une autorité civile (commune, canton ou confédération).

